

RCS : CRETEIL Code greffe : 9401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CRETEIL atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2000 B 03302 Numéro SIREN : 433 840 444 Nom ou dénomination : A 2 K BATIMENT ET SERVICES
--

Ce dépôt a été enregistré le 21/06/2019 sous le numéro de dépôt 6934

Greffe du tribunal de commerce de Créteil



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 21/06/2019

Numéro de dépôt : 2019/6934

Déposant :

Nom/dénomination : A 2 K BATIMENT ET SERVICES

Forme juridique : Société à responsabilité limitée

N° SIREN : 433 840 444

N° gestion : 2000 B 03302



00B3302

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

①

BILAN — ACTIF

DGFIP N° 2050-SD 2019

Désignation de l'entreprise : Sarl A2K Bâtiment et Services Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12

Adresse de l'entreprise 31 bld Rabelais 94100 Saint Maur des Fossés Durée de l'exercice précédent * 12

Numéro SIRET * 4 3 3 8 4 0 4 4 0 0 0 2 3 Néant ☐

Exercice clos le, 31/12/2018

		Brut 1	Amortissements, provisions	Net 3	
ACTIF IMMOBILISÉ *	Capital souscrit non appelé (I)	AA			
	Frais d'établissement *	AB			
	Frais de développement *	CX			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF			
	Fonds commercial (1)	AH			
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	1 520	1 520	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL			
	Terrains	AN			
	Constructions	AP			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	30 007	25 763	
	Autres immobilisations corporelles	AT	105 729	43 084	
	Immobilisations en cours	AV			
	Avances et acomptes	AX			
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS			
	ACTIF CIRCULANT *	Autres participations	CU	60 009	60 009
Créances rattachées à des participations		BB			
Autres titres immobilisés		BD			
Prêts		BF			
Autres immobilisations financières *		BH			
TOTAL (II)		BJ	197 264	70 367	
STOCKS *		Matières premières, approvisionnements	BL		
		En cours de production de biens	BN		
		En cours de production de services	BP		
		Produits intermédiaires et finis	BR		
	Marchandises	BT			
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	10 485	10 485	
	Clients et comptes rattachés (3) *	BX	355 260	355 260	
	Autres créances (3)	BZ	18 174	18 174	
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB			
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		
Disponibilités		CF	190 884	190 884	
Charges constatées d'avance (3) *		CH	1 265	1 265	
TOTAL (III)		CJ	576 068	576 068	
Comptes de régularisation		Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW		
		Primes de remboursement des obligations (V)	CM		
		Écarts de conversion actif *	CN		
		TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	773 332	702 965

Renvois : (1) Dont droit au bail : CP (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CR (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété : Immobilisations : Stocks : Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051-SD 2019

Désignation de l'entreprise		Sar1 A2K Bâtiment et Services		Néant ☐
		Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 8 000...)	DA	8 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Écarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	800	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	192 400	
	Report à nouveau	DH	268 093	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	18 051	
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (II)		DL	487 344
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
TOTAL (III)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
TOTAL (III)		DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	18 215	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	17 113	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	72 902	
	Dettes fiscales et sociales	DY	85 303	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
Compte régul.	Autres dettes	EA	9 224	
	Produits constatés d'avance (4)	EB	12 864	
TOTAL (IV)		EC	215 621	
Écarts de conversion passif *		ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	702 965	
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	1F		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	1G	202 350		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	1H	284		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



[Signature]

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DCG16P N° 2052-SD 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : <u>Sarl A2K Bâtiment et Services</u>		Néant ☐	
		Exercice N	
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	FB
	Production vendue { biens * services *	FD	FE
		FG	FH
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	FK
	Production stockée *		FM
	Production immobilisée *		FN
	Subventions d'exploitation		FO
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)		FP
	Autres produits (1) (11)		FQ
	Total des produits d'exploitation (2) (I)		FR
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *		FS
	Variation de stock (marchandises) *		FT
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *		FU
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *		FV
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *		FW
	Impôts, taxes et versements assimilés *		FX
	Salaire et traitements *		FY
	Charges sociales (10)		FZ
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements * - dotations aux provisions	GA
			GB
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *	GC
	Pour risques et charges : dotations aux provisions	GD	
	Autres charges (12)	GE	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)		GF
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		GG	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *	(III)	GH
	Perte supportée ou bénéfice transféré *	(IV)	GI
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)		GJ
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)		GK
	Autres intérêts et produits assimilés (5)		GL
	Reprises sur provisions et transferts de charges		GM
	Différences positives de change		GN
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		GO
	Total des produits financiers (V)	GP	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *		GQ
	Intérêts et charges assimilées (6)		GR
	Différences négatives de change		GS
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		GT
	Total des charges financières (VI)	GU	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)		GV	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)		GW	

(RE-NVOIS : voir tableau n° 2053) - Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Experts-comptables janvier 2019



[Signature]

④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		Sarl A2K Bâtiment et Services		Néant ☐		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	2 094	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	2 094	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	168	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	1 535	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	1 703	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	391	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	811	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	911 072	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	893 022	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	18 051	
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG	
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *		HP	
			- Crédit-bail immobilier		HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PMI innovantes (art. 217 octies)			RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD	
	(9)	Dont transferts de charges			A1	3 428
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2	42 319
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		A6 1 430	obligatoires	A9 40 889	
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N		
Charges / produits exceptionnels / opérations de gestion			168	Produits exceptionnels		
Charges / produits exceptionnels / cessions immobilisations			1 535	2 094		
Autres Charges / produits exceptionnels						
QP de subventions						
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N		
			Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



[Signature]

ANNEXE

DES EXPERTS A VOTRE SERVICE

 **FITECO**
Expertise Comptable Conseil Audit



Préambule

L'exercice social clos le 31/12/2018 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2017 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 702 964,69 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 18 050,58 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 27/04/2019 par le dirigeant.

Principes comptables généraux

Les comptes annuels ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par le règlement ANC N° 2014-03 du 5 juin 2014 et les articles L123-12 à L123-28 du Code de Commerce :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables
- Indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Règles et méthodes comptables

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) sous déduction des rabais, remises, ristournes et des escomptes de règlement.

L'entreprise n'a pas identifié d'immobilisations décomposables.

Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Immobilisations non décomposables

L'entreprise a fait le choix d'appliquer les mesures de simplification propres aux PME et qui consistent essentiellement dans le maintien de la durée d'usage et du mode d'amortissement pour les immobilisations non décomposables.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation est pratiquée, lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Notes sur le bilan actif

Immobilisations brutes	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	1 520			1 520
Immobilisations corporelles	124 522	21 470	10 256	135 736
Immobilisations financières	60 007	2		60 009
TOTAL	186 048	21 472	10 256	197 264

Amortissements et dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	1 520			1 520
Immobilisations corporelles	59 614	17 955	8 722	68 847
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	61 134	17 955	8 722	70 367

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Autres immobilisations incorporelles	1 520	1 520	0	3 ans
Matériel outillage	30 007	25 763	4 243	de 3 à 5 ans
Agencement - installation	12 335	11 329	1 006	de 5 à 10 ans
Sculpture	25 500	0	25 500	Non amortiss.
Matériel de transport	56 546	24 045	32 501	de 3 à 5 ans
Matériel bureau et inform	11 348	7 710	3 638	de 3 à 5 ans
TOTAL	137 256	70 367	66 889	

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Actif circulant et charges d'avance	374 698	374 698	
TOTAL	374 698	374 698	

Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Notes sur le bilan passif

Etat des dettes	Montant total	A moins d'un an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	18 215	4 945	13 270	
Dettes financières diverses	17 113	17 113		
Fournisseurs	72 902	72 902		
Dettes fiscales et sociales	85 303	85 303		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	9 224	9 224		
Produits constatés d'avance	12 864	12 864		
TOTAL	215 621	202 350	13 270	

Charges à payer par postes du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	284
Emprunts et dettes financières divers	
Fournisseurs	15 549
Dettes fiscales et sociales	15 078
Autres dettes	
TOTAL	30 911

Produits constatés d'avance
Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Notes sur le compte de résultat

Ventilation du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de produits finis	626	0,07 %
Production de travaux	902 730	99,93 %
TOTAL	903 356	100.00 %

DES EXPERTS A VOTRE SERVICE

 **FITECO**
Expertise Comptable Conseil Audit

Autres informations

Crédit d'impôt compétitivité des entreprises

Le CICE est comptabilisé en fonction de l'engagement des charges de rémunérations éligibles.

Il a été comptabilisé :

- En diminution des charges de personnel
-

Le montant inscrit en compte de résultat au cours de l'exercice est de 8 791 €.

Il a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises.

A cet effet, Il est utilisé au financement des efforts de l'entreprise en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique, et de reconstitution du fonds de roulement.

A 2 K BATIMENT ET SERVICES
Société à responsabilité limitée
Au capital de 8 000 euros
Siège social : 31 boulevard Rabelais
94100 SAINT MAUR DES FOSSES
433 840 444 RCS CRETEIL

RAPPORT DE GESTION DE LA GÉRANCE
À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 6 JUIN 2019

Exercice clos le 31 décembre 2018

Madame, Monsieur,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2018 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ

Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

Durant l'exercice clos le 31 décembre 2018, l'activité de la Société s'est poursuivie et le chiffre d'affaires a diminué de 2,65%.

Événements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Depuis le 31 décembre 2018, date de la clôture de l'exercice, la survenance d'aucun événement important n'est à signaler.

Activités en matière de recherche et de développement

Nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

Évolution prévisible et perspectives d'avenir

Les objectifs pour l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2019 sont de poursuivre notre politique de développement de la clientèle et de maîtrise des charges d'exploitation afin de pouvoir vous présenter un résultat bénéficiaire au moins équivalent.

AK



[Signature]

RÉSULTATS - AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Nous allons maintenant vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018, le chiffre d'affaires s'est élevé à 903 356 euros contre 928 022 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -2,65%.

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 4 646 euros contre 1 618 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 187,14%.

Le montant des achats et variations de stocks s'élève à 154 085 euros contre 150 940 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 2,08%.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 344 552 euros contre 324 859 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 6,06%.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 5 328 euros contre 7 045 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -24,36%.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 246 974 euros contre 255 826 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -3,46%.

Le montant des charges sociales s'élève à 120 782 euros contre 137 313 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -12,04%.

L'effectif salarié moyen s'élève à 5 personnes contre 7 personnes pour l'exercice précédent.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 17 955 euros contre 17 603 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 2,00%.

Le montant des autres charges s'élève à 7 euros contre 13 euros pour l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 889 683 euros contre 893 600 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -0,43%.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 18 319 euros contre 36 040 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -49,17%.

Quant au résultat courant avant impôts, tenant compte du résultat financier de 152 euros (-219 euros pour l'exercice précédent), il s'établit à 18 470 euros contre 35 821 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -48,43%.

AK



[Signature]

Après prise en compte :

- du résultat exceptionnel de 391 euros contre -455 euros pour l'exercice précédent,
- de l'impôt sur les sociétés de 811 euros contre 2 201 euros pour l'exercice précédent,

le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2018 se solde par un bénéfice de 18 050,58 euros contre un bénéfice de 33 165,58 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -45,57%.

Au 31 décembre 2018, le total du bilan de la Société s'élevait à 702 965 euros contre 652 133 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 7,79%.

Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 18 050,58 euros.

Nous vous proposons de bien vouloir affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2018 de la manière suivante :

- Bénéfice de l'exercice	18 050,58 euros
- Prélèvement sur le compte « réserve légale » : qui passe ainsi de 800,43 euros à 800,00 euros	0,43 euros
Pour former un total de :	18 051,01 euros
- Au compte « Réserve spéciale œuvres d'art » : qui passe ainsi de 8 240,00 euros à 12 757,00 euros	4 517,00 euros
Le solde, soit :	13 534,01 euros
- Affecté au compte « report à nouveau » : qui passe ainsi de 268 092,63 euros à 281 626,64 euros	13 534,01 euros

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 487 344 euros.

Distributions antérieures de dividendes

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

AK



[Signature]

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, nous vous demandons enfin d'approuver le montant des dépenses et charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39-4 dudit code, qui s'élèvent à un montant global de 536 euros, ainsi que l'impôt correspondant de 80 euros.

Nous vous communiquons, conformément aux dispositions de l'article 223 quinquies du Code général des impôts, les chiffres globaux relatifs aux dépenses visées à l'article 39-5 dudit code.

CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

Nous allons vous présenter le rapport spécial sur les conventions entrant dans le champ d'application de l'article L. 223-19 du Code de commerce.

GÉRANCE ET CONTRÔLE DE LA SOCIÉTÉ

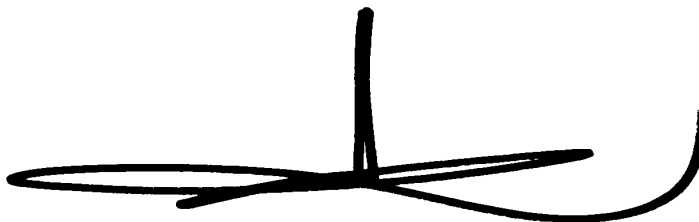
Rémunération de la gérance

Nous vous proposons aussi de bien vouloir statuer sur la rémunération de la gérance.

Nous vous invitons à adopter le texte des résolutions qui sont soumises à votre vote.

Fait à SAINT MAUR DES FOSSES
Le 15 mai 2019

Monsieur André KRASOWSKI
Gérant



AK

A 2 K BATIMENT ET SERVICES
Société à responsabilité limitée
Au capital de 8 000 euros
Siège social : 31 boulevard Rabelais
94100 SAINT MAUR DES FOSSES
433 840 444 RCS CRETEIL

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 6 JUIN 2019

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2018

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2018 s'élevant à 18 050,58 euros de la manière suivante :

- Bénéfice de l'exercice	18 050,58 euros
- Prélèvement sur le compte « réserve légale » : qui passe ainsi de 800,43 euros à 800,00 euros	0,43 euros
Pour former un total de :	<u>18 051,01 euros</u>
- Au compte « Réserve spéciale œuvres d'art » : qui passe ainsi de 8 240,00 euros à 12 757,00 euros	4 517,00 euros
Le solde, soit :	<u>13 534,01 euros</u>
- Affecté au compte « report à nouveau » : qui passe ainsi de 268 092,63 euros à 281 626,64 euros	13 534,01 euros

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 6 juin 2019

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance

